

COMMUNE D'ARREST

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 juillet 2020

Le dix juillet deux mille vingt, 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de M. Armel BOUCHARD, Maire. Tous les membres en exercice étaient présents. M. Gaylord DEBURE est désigné comme secrétaire.

I- DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

A l'occasion de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020, les conseils municipaux de toutes les communes du Département de la Somme se réunissent ce jour afin d'élire leurs délégués et suppléants. M. le Maire, président du bureau, désigne Mme Aurore BARETTE, conseillère municipale la plus jeune, comme secrétaire. Mmes Bénédicte FOUQUEMBERG, Francine FOURNIER, et MM Gaylord DEBURE et Julien CAILLET sont désignés comme membres du bureau. Les conseillers suivants sont désignés comme titulaires :

- M. Armel BOUCHARD
 - Mme Hélène HENOCQUE
 - Mme Delphine MERCIER
- Sont désignés comme suppléants :
- M. Patrick FERNANDES
 - Mme Aurore BARETTE
 - M. Julien CAILLET

II- DESIGNATION DES DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le conseil municipal désigne ses représentants au sein des différentes structures intercommunales :

Communauté d'Agglomération Baie de Somme

Pour rappel, ces membres sont désignés d'office suite à l'installation du conseil municipal et à l'élection du Maire et du 1^{er} adjoint.

Délégués : Le Maire, Armel BOUCHARD
Le 1^{er} adjoint, Davy PACQUES

Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'écoulement des eaux du Vimeu (SIAEEV)

2 délégués titulaires : 1- Armel BOUCHARD 2- Serge FLET
2 délégués suppléants : 1- Patrick FERNANDES 2- Christophe BOULET

Fédération départementale d'énergie de la Somme (FDE 80)

1 délégué titulaire : Armel BOUCHARD
1 délégué suppléant : Julien CAILLET

Syndicat intercommunal des eaux de Picardie (SIEP)

2 délégués titulaires : 1- Armel BOUCHARD 2- Sylvain OSERET
2 délégués suppléants : 1- Serge FLET 2- Gaylord DEBURE

Syndicat intercommunal pour la promotion des personnes handicapées (SIPPH)

2 délégués titulaires : 1- Davy PACQUES 2- Hélène HENOCQUE
2 délégués suppléants : 1- Aurore BARETTE 2- Delphine PROBOLA

Syndicat mixte du pays et de préfiguration du parc naturel régional de la Baie de Somme

1 délégué titulaire : Davy PACQUES
1 délégué suppléant : Julien CAILLET

Projet Pays d'art et d'histoire Ponthieu - Baie de Somme

1 délégué titulaire : Davy PACQUES
1 délégué suppléant : Amandine FORESTIER

Syndicat intercommunal du Gymnase du Lycée du Vimeu

1 délégué titulaire : Delphine MERCIER

1 délégué suppléant : Christophe BOULET

III- CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal désigne les membres des différentes commissions créées pour la durée du mandat, en plus du Maire, membre d'office :

Finances

Davy PACQUES, Julien CAILLET, Christophe BOULET, Bénédicte FOUQUEMBERG, Delphine MERCIER, Patrick FERNANDES, Serge FLET.

Voirie et urbanisme

Julien CAILLET, Christophe BOULET, Bénédicte FOUQUEMBERG, Delphine MERCIER, Gaylord DEBURE, Amandine FORESTIER, Patrick FERNANDES, Serge FLET, Hélène HENOCQUE.

Fêtes et cérémonies

Julien CAILLET, Christophe BOULET, Amandine FORESTIER, Delphine PROBOLA, Patrick FERNANDES, Aurore BARETTE.

Ecole, jeunesse et sport / bibliothèque

Davy PACQUES, Bénédicte FOUQUEMBERG, Francine FOURNIER, Gaylord DEBURE, Amandine FORESTIER, Patrick FERNANDES, Sylvain OSERET, Aurore BARETTE, Hélène HENOCQUE.

Bâtiments communaux

Julien CAILLET, Christophe BOULET, Bénédicte FOUQUEMBERG, Francine FOURNIER, Gaylord DEBURE, Patrick FERNANDES, Serge FLET, Sylvain OSERET.

Communication - Bulletin municipal - Site internet

Davy PACQUES, Christophe BOULET, Delphine PROBOLA, Delphine MERCIER, Patrick FERNANDES, Sylvain OSERET.

Jury des maisons fleuries - Fleurissement du village

Christophe BOULET, Francine FOURNIER, Amandine FORESTIER, Patrick FERNANDES, Sylvain OSERET, Aurore BARETTE.

Environnement :

Davy PACQUES, Amandine FORESTIER, Patrick FERNANDES, Sylvain OSERET, Hélène HENOCQUE.

Culture :

Davy PACQUES, Delphine PROBOLA, Delphine MERCIER, Amandine FORESTIER, Sylvain OSERET, Hélène HENOCQUE.

Appels d'offres

3 titulaires : Julien CAILLET, Bénédicte FOUQUEMBERG, Serge FLET

3 suppléants : Gaylord DEBURE, Christophe BOULET, Delphine MERCIER.

Comité consultatif des sapeurs-pompiers

2 conseillers : Patrick FERNANDES, Aurore BARETTE

Le chef de Corps et un pompier.

Centre communal d'action sociale

4 conseillers : Bénédicte FOUQUEMBERG, Francine FOURNIER, Delphine PROBOLA, Patrick FERNANDES. 4 membres supplémentaires désignés ultérieurement par arrêté du Maire.

Correspondant défense

Patrick FERNANDES.

Comité National d'Action Sociale

Représentant des élus : Arnel BOUCHARD

Représentant des agents : Alain PODKOWSKA.

IV- INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. le Maire explique que l'indemnité du Maire est fixée de plein droit au taux maximal de l'indice 1087 défini selon la taille de la commune (40,30% pour Arrest qui se situe entre 500 et 999 habitants), soit 1 567.43 euros bruts mensuels.

M. le Maire détaille ensuite les délégations attribuées par arrêté à chacun de ses adjoints :

- 1^{er} adjoint : finances, jeunesse et sports (école, périscolaire, bibliothèque...), et culture (expositions, concerts...)

- 2^{ème} adjoint : urbanisme, bâtiments, fêtes et cérémonies

- 3^{ème} adjoint : voirie, fleurissement, salle des fêtes

Il propose de leur allouer une indemnité basée sur le taux maximal de l'indice 1087 correspondant pour les communes de la taille d'Arrest à 10,70%, soit 416.17 euros bruts mensuels. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

V- 14 JUILLET

M. le Maire explique que, conformément aux recommandations de l'Association des Maires de France, la situation sanitaire actuelle limitera les manifestations du 14 juillet à un dépôt de gerbe au monument aux morts puis au cimetière, le mardi matin à 10h30, en effectif réduit ; la population ne pourra y assister. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres à ce sujet.

VI- MAISONS FLEURIES

Le jury des maisons fleuries passera dans le village vendredi 17 juillet à partir de 14h00. Cette année, les grilles de notation et la façon de procéder seront les mêmes que l'an dernier. Les vainqueurs des années précédentes seront invités à se joindre au jury, et un représentant de la commune de Mons-Boubert sera invité.

VII- QUESTIONS DIVERSES ET D'INITIATIVES

M. Serge FLET demande quand entrera en fonction l'antenne de radiotéléphonie. Les derniers travaux de raccordement de ce relai devraient commencer après le 14 juillet.

M. Patrick FERNANDES explique que le problème du mur dangereux signalé il y a plusieurs semaines (propriété CORBEAU) est toujours d'actualité, et demande si des mesures de sécurité vont être prises. M. le Maire explique que le problème a été étudié par Mme JOLY avec la CABS, compétente en domaine de péril ; l'organisme intercommunal sera relancé à ce sujet.

Mme Bénédicte FOUQUEMBERG demande s'il est possible à l'avenir, pendant cette période de pandémie, de réunir le conseil municipal dans une salle plus grande, afin de pouvoir s'espacer d'avantage, et ôter le masque pour mieux respirer. Cela permettrait de plus de ne pas limiter le nombre de personnes pouvant assister à ces réunions publiques. M. le Maire explique que pendant tout le mois de juillet, la salle des fêtes est occupée par le centre de loisirs.

Mme FOUQUEMBERG demande combien d'enfants participent au centre. M. Davy PACQUES répond que les inscriptions ont dû être limitées, et qu'il y a entre 20 et 24 enfants inscrits, répartis entre école et salle des fêtes ; il n'y aura pas de fête de fin de centre ni de jeux du 14 juillet. Mme FOUQUEMBERG demande s'il est possible d'envisager offrir un livre aux enfants du centre, pour compenser l'absence de ces événements, avec les crédits utilisés habituellement. Après divers échanges et réflexions, le conseil décide de s'orienter vers des places de cinéma ; le CGR d'Abbeville sera contacté afin d'obtenir les prix les plus intéressants.

Mme Francine FOURNIER aborde le sujet de l'aménagement de la place. Les conseillers municipaux débattent sur le sujet ; la question du déplacement du monument est abordée, ainsi que celle du stationnement, de la circulation des poids lourds et des cars... Une réunion spécifique pourra être organisée afin d'expliquer le projet en cours à tous les conseillers.

Mme Hélène HENOCQUE aimerait que les conseillers puissent visiter les bâtiments communaux, comme l'école, la cantine.... M. le Maire répond que cela pourra s'organiser.

M. Gaylord DEBURE évoque la vitesse des véhicules rue de Catigny ; le cas de la rue à Cailloux est également signalé. M. Patrick FERNANDES explique qu'il est possible pour le Maire d'écrire au commandant de la brigade d'Abbeville afin de demander des moyens de contrôle.

Mme Francine FOURNIER demande ce qui peut être fait pour les talus qui tombent sur la chaussée ou dans les caniveaux (comme rue de Haut). La commune s'en chargera.

Mme HENOCQUE demande si le terrain de pétanque peut être nettoyé. M. le Maire répond que les musiciens de la Batterie-Fanfare qui devaient s'en occuper jusqu'à présent ne sont plus en mesure de le faire. Les employés communaux s'en chargeront.

Mme Aurore BARETTE signale les chardons et autre végétation qui prolifèrent sur les terrains non occupés du lotissement de la Sollette. La CABS sera contactée à ce sujet.



A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style, positioned to the right of the official seal.